

# LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 250

MONTREAL, LE LUNDI 3 NOVEMBRE 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

**PERSPECTIVES**

## Un air connu

La chanson québécoise traverse une crise majeure, selon un rapport rendu public par l'ADISQ à la fin du mois d'octobre. Il y est à peine question d'art. L'ADISQ n'ose pas un seul mot sur la qualité des chansons d'aujourd'hui, terrain glissant s'il en est. Non, il est ici question de crise, c'est-à-dire d'économie. Posons donc le problème comme il se doit: les chanteurs et toute l'industrie autour d'eux traversent une crise majeure. Pourquoi?

Dans son document intitulé *Vers une politique de la chanson québécoise*, l'ADISQ expliquait principalement la situation actuelle par l'invasion d'artistes étrangers, appuyés par les machines de promotion internationale des majors du disque. Dans l'espoir de rivaliser, les artistes québécois multiplient leurs efforts de marketing et améliorent la qualité technique et sonore de leurs spectacles. Résultat? Les prix des billets augmentent.

Erreur à ne pas commettre, à en croire François Colbert, titulaire de la chaire de gestion des arts aux Hautes Études commerciales. Deux raisons empêchent en effet les Québécois de consommer des produits culturels: le manque d'argent et le manque de temps.

Plutôt que d'isoler l'industrie du disque et du spectacle, François Colbert suggère plutôt de l'étudier sous l'angle des vases communicants. Peut-être les Américains brouillent-ils encore les cartes, mais en ne considérant que les manifestations culturelles d'ici, les Québécois sont déjà inondés de produits substitués.



Louise Leduc

Contrairement à la croyance populaire, note François Colbert, le détenteur de billets de saison (assis) au Centre Molson est aussi un spectateur de l'Orchestre symphonique de Montréal. «Chaque année, on apprend que le Festival de jazz de Montréal brise des records d'affluence. Or, les gens ne peuvent pas sortir tous les soirs. Quel secteur y perd au change?»

L'ADISQ soutient dans son rapport que, de tous les secteurs artistiques subventionnés, la chanson fait figure de parent pauvre. Habilement, l'ADISQ interpelle le gouvernement du Québec en touchant sa corde sensible. Quand elle n'est pas abordée comme une industrie, la chanson francophone est ici présentée comme l'expression d'un peuple, «d'une culture minoritaire».

Si aucune société ne peut se plaindre d'un trop-plein d'art, un marché peut crouler sous un excès d'artistes. Subventions et quotas minimaux de chansons francophones à la radio ne peuvent rien contre l'implacable loi de l'offre et de la demande et ne peuvent pas maintenir artificiellement en vie les auteurs des 80 disques de l'automne 1996.

Céline Dion? L'exception. Qu'on l'aime ou non, son succès s'explique au départ par une voix qui émeut des milliers de gens. Fort de cet ingrédient, René Angélil a suivi à la lettre les recettes éprouvées. Il a donné à chacun ce qu'ils aiment: aux Américains, des chansons d'amour, aux Français, des textes de Goldman. Il a ciblé, ils ont compté.

Pareils phénomènes se feront de plus en plus rares, aux dires de Mario Lefebvre. En vingt ans de métier dans la distribution, chez Sony et maintenant chez Musicor-Gam-Sélect où transite la quasi-totalité des disques québécois, Mario Lefebvre en a vu, des crises et en a vu débarquer, des Américains. Plutôt que d'évoquer une catastrophe, il parle de l'essoufflement des valeurs sûres et des automatismes, et ce partout en Occident.

De fait, qui fait la loi des palmarès? Andrea Bocelli et Helmut Lotti, deux personnages hybrides aux frontières de l'opéra, de la musique populaire et du chanteur de charme avec rose à la boutonnière. Pendant ce temps, l'album d'Oasis, que l'on disait si prometteur, a quitté le top 40 au bout de six semaines; mêmes déceptions pour les petits derniers de Genesis, de Billy Joel et de Coolio.

Au Québec, Bran Van 3000, parti de nulle part, s'achemine vers le disque d'or. Kevin Parent a vendu 300 000 disques, Jean Leloup, 50 000 et Bruno Pelletier, avec *Miserere*, trône au sommet du palmarès francophone. Au contraire, Luc de La Rochelière et Robert Charlebois sont passés inaperçus.

Les plus gros consommateurs de musique populaire, les jeunes, seraient devenus imprévisibles, ouverts à tous les genres, à la musique de tous les pays. Certes, les adolescents sont vulnérables aux machines promotionnelles, mais les majors du disque ne déroulent pas le tapis rouge pour n'importe qui non plus. Quand ils y mettent le paquet, c'est qu'ils perçoivent à la base, chez un musicien ou chez un groupe, ce petit quelque chose qui saura répondre aux besoins de l'heure.

Devenue industrie, la chanson, en tant qu'expression artistique, se meurt-elle dans cette jungle? Non, certains oiseaux rares parviennent à survivre sans concession artistique. Longtemps choriste, Claire Pelletier a attendu des chansons de qualité pour prendre d'assaut l'avant-scène. A la fin de la trentaine, sans décolleté, ça a marché, comme ça a marché pour Lhasa de Sela. Comme elles, Daniel Bélanger et Kevin Parent ont pu compter sur l'appui de critiques musicaux crédibles, immunisés contre les machines promotionnelles devenues, de toutes façons, trop nombreuses et semblables pour faire une différence.

L'art n'a jamais été le plus lucratif des débouchés. Encore aujourd'hui, mieux vaut entrer en chanson comme en religion, avec vœu de pauvreté à l'entrée et sans garantie de finir pape ou évêque.

**LE MONDE**

**ONU-Irak: Clinton mise sur une solution diplomatique, page A 7**



**LES ACTUALITÉS**

**Daniel Jacoby, un ombudsman dans l'âme, page A 4**



**L'ENTREVUE**

**Eugen Drewermann, le semeur de scandales, page B 1**

## Le général Baril force l'intégration des femmes dans les métiers de combat

JOCELYN COULON  
LE DEVOIR

Excédé par la lenteur que met l'armée de terre à intégrer les femmes, le chef d'état-major, le général Maurice Baril, a décidé de leur réserver 500 places au sein des métiers de combat qui sont parmi les plus violents de l'institution militaire. Ceux-ci se retrouvent particulièrement dans l'infanterie, l'artillerie, les blindés et le génie de combat, c'est-à-dire la pose de bombes et le déminage.

Dès demain matin, des dizaines de généraux et de colons vont se réunir au quartier général de la Défense nationale,

à Ottawa, pour entendre un officier leur dresser un bilan de l'intégration des femmes dans les Forces armées, et plus particulièrement dans l'armée de terre, et les objectifs que leurs commandements ou leurs unités doivent atteindre dans les prochaines années. Le général Baril n'est pas satisfait de la place réservée aux femmes au sein de l'institution militaire et réclame l'accélération du processus d'intégration.

Théoriquement, tous les métiers sont ouverts aux femmes, sauf ceux liés à la patrouille sous-marine. Actuellement, les femmes représentent environ 11 % des 70 000 militaires œuvrant au sein des Forces armées. Toutefois, dix ans après le lancement d'un programme d'intégration

des femmes dans les métiers de combat, les résultats sont désastreux. Le nombre de femmes admises dans ces métiers ne s'élève qu'à quelque dizaines sur environ 5000 places. Et tout indique que ce nombre décroît.

En effet, l'an dernier, un officier supérieur avait alerté le général Baril sur la situation dramatique du recrutement

VOIR PAGE A 10: COMBAT

Lire aussi en page A 2

■ L'armée réticente à admettre ses erreurs

## Kitsch et rock'n'roll



CHRISTIAN GUAY LE DEVOIR

Une fois constaté que tout ce qu'on a dit de la tournée PopMart de U2 était vrai, à savoir que l'arche jaune à la MacDonald fait bien ses 30 mètres, que le citron de 10 mètres, le cure-dent et l'olive farcie géante flanquant bel et bien la scène et que les 700 m<sup>2</sup> d'écrans géants en montrent plus et mieux que jamais auparavant, les 51 000 spectateurs rassemblés hier au Stade olympique ont vite compris que le gigantisme et le kitsch n'empêchent pas le rock'n'roll: le show était d'abord et avant tout celui des quatre gars de Dublin ravissant leurs essentielles (*New Year's Day, I Will Follow*), comme si elles avaient toujours la même valeur.

## Les dessous du cinéma rouge

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

Si il est une industrie mal connue par ceux qui ne la fréquentent pas régulièrement, c'est bien celle du XXX. Elle occupe pourtant bon an mal an le tiers de l'espace à l'étalage des clubs vidéo, fait l'objet d'une surenchère entre l'Europe et les États-Unis (ces derniers demeurant les rois incontestés de ce lucratif marché). En parallèle au Festival de Cannes, fleurissent en Europe les Hot d'or, couronnant les artisans et les acteurs de ces films. En tant qu'industrie, le porno est un marché de l'ombre, vivant apparemment en autarcie dans sa sphère parallèle. Pourtant, elle s'imisce partout.

Il est loin le temps où une clientèle constituée généralement d'habités fréquentait les petites salles obscures spécialisées dans le film «chaud». L'arrivée du magnétoscope a marqué le déclin des cinémas rouges. Les caméras vidéo ont remplacé les pellicules 35 mm. Avec Internet et les chaînes spécialisées, la marche implacable du DVD (Digital-Vidéo-Disque), le «hard» comme le «soft» envahissent tranquillement le quotidien. Rien de plus facile et de plus discret pour monsieur et madame Tout-le-monde que de se brancher sur le canal qui les diffu-

se ou de repartir du club vidéo avec sa petite cassette sous le bras, histoire de s'enfiler des fantasmes en amoureux sur le divan du salon.

La porno existe depuis les débuts de l'histoire du cinéma. Les femmes se déshabillaient déjà dans les courts métrages des frères Lumière et chez leurs concurrents de Pathé et Gaumont, avant que les ébats ne deviennent plus explicites. Ici et ailleurs, le genre a connu son apogée au cours des années 70, au moment où tous les tabous éclataient et que le XXX profitait de la libéralisation tous azimuts de la morale. De Suède, les *Je suis curieuse* faisaient courir, avant même l'avènement des *Emmanuelle*, le public cinéphile. Du septième art traditionnel (qu'elle a beaucoup contribué à déconstruire — combien de films ont leur scène chaude? —, la porno s'est amusée à offrir des parodies salaces: *Blanche-Neige et les sept mains*, *Bananes mécaniques*, *La Chatte sur un doigt brûlant*, *Cris et Sucottements*, ou le crypto leouchien *Les Uns dans les autres* multipliant

## La division du vote favorise Vaillancourt

**45 739 Lavallois réélisent le maire, 61 562 votent pour l'opposition**

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

L'avidité de l'opposition aidant sa cause, Gilles Vaillancourt est entré hier dans la petite histoire de Laval en s'accrochant au pouvoir pour un troisième mandat consécutif. M. Vaillancourt a récolté 40,9% des suffrages (contre 60,8 % en 1993), ce qui fut suffisant pour qu'il franchisse la ligne d'arrivée bon premier.

Ses deux principaux adversaires, Daniel Lefebvre et Marie-Josée Bonin, ont recueilli respectivement 28,8 % et 26,5 % des voix. Yves Gratton (Accès Laval) ferme la marche avec 3,9 %. Pas moins de 61 562 électeurs lavallois ont accordé leur confiance à Mme Bonin (Option Laval) ou à Daniel Lefebvre. De son côté, le maire réélu a reçu l'appui de 45 739 personnes. Prenant la parole dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, qui est plus que jamais sa résidence principale, M. Vaillancourt s'est réjoui de sa victoire. «C'a été une lutte qui n'a pas été facile. C'a été une lutte où trois adversaires redoutables nous disputaient les honneurs. Mais c'a été une lutte que nous avons menée avec un bilan exceptionnel et, j'en suis convaincu, le meilleur programme.» Interrogé sur la prépondérance du vote d'opposition et la menace qui aurait pu provenir d'une union des forces, M. Vaillancourt a répondu: «Il n'y a jamais de victoire par défaut [...] Je n'ai pas été élu dans la fiction. Je suis vraiment élu maire de Laval et j'en suis très heureux.»

L'Équipe lavalloise nouvelle (ELAN) et Option Laval seraient venus à bout de Gilles Vaillancourt s'ils avaient uni leurs forces. Les deux partis avaient bien tenté un rapprochement en cours de campagne, notamment lors du désistement de Jean Rizzuto à la chefferie d'Option Laval. Mais

VOIR PAGE A 10: LAVAL

## Un troisième mandat pour L'Allier à Québec

■ À lire, page A 3



## Mission Québec en Chine

## L'ambassade canadienne facilite la vie à Bouchard

SYLVIANE TRAMIER

Pékin — Le premier ministre du Québec a entamé aujourd'hui à Pékin, première étape de sa mission commerciale de onze jours en Chine, un programme de rencontres officielles qu'un diplomate canadien avait travaillé à l'établir a qualifié «d'intéressant et d'utile pour l'économie du Québec».

Dans la capitale chinoise, le programme comprend des entretiens avec des responsables chinois de divers ministères à vocation économique et commerciale ainsi qu'un volet touristique avec la visite de la Grande Muraille et de la Cité interdite. La planification de «Mission Québec» — la plus nombreuse, avec une délégation de près de 200 personnes, qu'une province canadienne ait jamais envoyée en Chine — a été coordonnée par l'ambassade du Canada à Pékin et a nécessité beaucoup d'intercessions de dernière minute pour établir un horaire ferme en tenant compte des disponibilités des responsables chinois. Des rencontres souhaitées ou prévues ont dû être reportées ou annulées. Le

VOIR PAGE A 10: BOUCHARD

■ Bouchard sur la Grande Muraille, page A 3

**MÉTÉO**

Montréal Ciel variable. Max: 15 Min: 5  
Québec Ciel variable. Max: 9 Min: 3

Détails, page B 5

**INDEX**

- Agenda..... B 7
- Annonces..... A 6
- Avis publics..... B 5
- Culture..... B 8
- Économie..... B 2
- Editorial..... A 8
- Le monde..... A 7
- Les sports..... A 6
- Mots croisés..... B 5
- Planète..... B 4
- Religions..... B 6
- Télévision..... B 7

www.ledevoir.com

VOIR PAGE A 10: CINÉMA

## • LES ACTUALITÉS •

## Dicaire battu par un indépendant à Lachine

■ Les autonomistes font leur entrée au conseil de Verdun  
 ■ L'Allier réélu à Québec et Blackburn défait à Chicoutimi

FRANÇOIS NORMAND  
LE DEVOIR

Surprise de taille, hier, dans la région de Montréal à l'occasion des élections municipales. Le maire sortant de Lachine, Guy Dicaire, a été battu par William McCulloch, un candidat indépendant, et les autonomistes de l'île des Soeurs ont fait leur entrée au conseil municipal de Verdun.

Les électeurs québécois devaient choisir hier leurs administrateurs dans 791 municipalités — plus de la moitié — puis élire 278 maires, au moment où les administrations municipales pourraient être obligées d'augmenter bientôt les taxes foncières, dans la foulée des compressions budgétaires de 375 millions de dollars imposées par le gouvernement de Lucien Bouchard.

À Lachine, où la question de la partition a dominé la campagne électorale, il semble que les électeurs partionnistes ont finalement eu la tête de Guy Dicaire, qui était farouchement opposé au mouvement prônant la partition de Lachine advenant l'indépendance du Québec. Son successeur, William McCulloch, ne se

rait pas un partionniste, du moins il n'a pas affiché ses couleurs publiquement à ce sujet.

De son côté, Georgia Saba-Hanash, membre du Comité de Lachine pour l'unité nationale, n'a pas réussi à se faire élire hier comme conseillère dans le 8e district. Mme Saba-Hanash avait décidé de briguer ce poste à la suite du refus du conseil municipal de Lachine de débattre publiquement de l'unité nationale.

Il y a près de deux mois, le conseil municipal avait rejeté à cinq voix contre trois ce soit même discuté le contenu d'une motion pro-unité, sur laquelle les huit conseillers auraient dû voter ultérieurement.

À Verdun, le maire sortant Georges Bossé, qui était fortement contesté par deux candidats, Marcel Hanley et Aimé Pinette, a réussi pour sa part à se faire réélire très facilement avec près de 68 % des voix alors que bat son plein l'épineux débat sur l'autonomie de l'île des Soeurs.

Mais le prochain mandat de M. Bossé s'annonce d'ores et déjà riche en émotions puisque deux représentants de la Coalition des résidents

pour l'autonomie de l'île des Soeurs, Catherine Chauvin et Robert Isabelle, ont été élus conseillers municipaux dans les districts 1 et 2 de l'île. En campagne électorale, M. Bossé avait clairement indiqué sa volonté d'écraser les autonomistes qui veulent faire de l'île la trentième municipalité autonome de la Communauté urbaine de Montréal (CUM).

À Repentigny, la candidate Chantal Deschamps a remporté une victoire par la peau des dents contre le maire sortant Alain Brien avec une mince majorité de 135 voix. Tout au long de la campagne, Mme Deschamps avait été de loin la candidate la plus menaçante pour M. Brien.

Enfin, à Anjou, le candidat Luis Miranda a gagné le duel qui l'opposait à Lise Lalonde par une confortable avance de 2 703 voix. M. Miranda était maire d'Anjou par intérim depuis août dernier, en remplacement de l'ex-maire Richard Quirion.

## Région de Québec

À l'autre extrémité de l'autoroute Jean-Lesage, le maire sortant de Québec, Jean-Paul L'Allier, a gagné son pari en se faisant réélire pour un troisième mandat sous la bannière du Rassemblement populaire. La mauvaise nouvelle? Le parti de M. L'Allier sera minoritaire au conseil municipal,



Jean-Paul L'Allier

huit sièges sur 20, alors que Progrès civique en récolte neuf.

Ses adversaires, deux anciens députés libéraux provinciaux, Georges Lalonde, du Progrès civique, et Jean-Guy Lemieux, chef du Parti des citoyens, ne l'ont pas vraiment inquiété lors du scrutin. M. L'Allier s'étant fait réélire avec une confortable avance de 4753 voix sur son plus proche adversaire, en l'occurrence M. Lemieux.

Pendant la campagne, les trois candidats se sont particulièrement préoccupés du rayonnement de la capitale qui, à leurs yeux, céderait de plus en plus d'activités au profit de la métropole.

À Sainte-Foy, le revirement spectaculaire que plusieurs observateurs anticipaient ne s'est pas produit. Malgré sa grande popularité auprès des Fidèles, le bouillant animateur de radio André Arthur n'a finalement pas réussi à déloger la mairesse sortante Andrée Boucher, qui s'est ainsi fait réélire pour un quatrième mandat, avec un peu plus de 50 % des voix, sous la bannière d'Action Sainte-Foy.

Mais le parti de Mme Boucher est désormais minoritaire — seulement deux sièges sur huit — au profit de conseillers indépendants. André Arthur a terminé quant à lui la course en deuxième place avec 7795 voix, 5061 derrière Mme Boucher. L'autre adversaire de la mairesse, Pierre Allard, a récolté de son côté 5049 voix. Souligons en outre que trois candidats indépendants — Henry Jenkins, Guy Perreault et Michel Lefebvre — étaient également entrés dans l'arène pour s'opposer à l'équipe de la mairesse Boucher.

Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, coup de théâtre: le maire sortant de Chicoutimi, Ulric Blackburn, n'a pas réussi à se faire réélire

pour un quatrième mandat. M. Blackburn, en poste depuis 1982, a été mis sur la voie d'éviction par Jean Tremblay, qui récolte 53,6 % de suffrage, soit 13 300 voix, 3561 voix de plus que le maire sortant.

Enfin, à La Baie, tout près de Chicoutimi, Réjean Simard l'a emporté à la mairie sur Martin Simard, avec 5405 voix contre 3721. Même avant le jour du scrutin, 462 maires ou mairesses avaient déjà été élus, n'ayant aucun opposant. De ce nombre, 108 accèdent à la fonction de maire pour la première fois, et 354 pour plus d'une fois.

Dans 37 municipalités, le scrutin a dû être reporté à plus tard pour leur laisser le temps de compléter leur processus de regroupement. Les citoyens de 14 municipalités vont se retrouver sans maire, aucun candidat ne s'étant montré intéressé par la fonction.

Des 791 municipalités en élections, 17 d'entre elles, d'une population supérieure à 20 000 habitants, étaient soumises au chapitre de la Loi électorale du Québec limitant les dépenses et obligeant les candidats ou partis politiques à détenir une autorisation du Directeur général des élections pour mettre de l'avant des activités de financement.

Avec la Presse Canadienne



## Bouchard sur la Grande Muraille

Pekin (PC) — En donnant le signal de départ de la mission commerciale du Québec en Chine, ce matin, le premier ministre Lucien Bouchard a recommandé aux entrepreneurs de ne pas oublier la question des droits de la personne.

Au cours d'un discours prononcé devant les quelque 200 entrepreneurs québécois faisant partie de la mission, le premier ministre a insisté sur l'importance de ne pas transformer la visite en affrontement politique.

«Cela ne veut pas dire que l'on n'éprouve pas les mêmes préoccupations que chez nous sur les droits démocratiques, a-t-il déclaré, en suivant pas le discours écrit qui avait été préparé. Cela ne veut pas dire que vous ne pouvez pas contribuer, dans la mesure du possible, comme je l'ai dit l'an dernier à Bangkok pour le travail forcé des enfants.»

Il a affirmé que les choses évoluaient très positivement en Chine, peut-être pas aussi rapidement que souhaité, mais que plus il y aura de contacts avec les Chinois, plus l'évolution se fera de façon commune.

L'ambassadeur du Canada en Chine, Howard Balloch, a également pris la parole, insistant sur le poids économique de la Chine. Peu touché par la récente crise économique en Asie, le pays s'intègre de plus en plus dans l'économie mondiale.

M. Balloch a affirmé que plusieurs choses avaient changé, notamment dans le domaine juridique.

«Cela devient de plus en plus un système économique basé sur le droit», a-t-il déclaré. Il a cependant mis les entrepreneurs en garde: la Chine demeure un marché complexe, où règne une compétition féroce. Il faut de la patience pour y réussir.

## Énergie

Le premier ministre Bouchard s'est entretenu par la suite avec le vice-ministre et ministre suppléant de l'Énergie électrique, M.Zha Keming.

Par la suite, les deux hommes ont présidé à la séance d'ouverture des séminaires sectoriels des participants à la mission commerciale québécoise en Chine.

Le gouvernement québécois espérait profiter de la mission de 12 jours en Chine pour annoncer un grand projet de développement hydroélectrique dans la province du Hunan. Une entente de principe a été signée il y a quelques mois, tout va bien, mais il manque encore le sceau d'approbation du gouvernement central. La grande annonce devra peut-être avoir lieu une autre fois.

Cet après-midi, M. Bouchard et quelques membres de la mission doivent se rendre sur la Grande Muraille de Chine.

Au retour, une visite au Air China Flight Center est prévue. Ce centre de formation est doté de simulateurs de vol de CAE, une entreprise située au Québec.

Le premier ministre Bouchard et les autres membres de la mission commerciale québécoise sont arrivés en fin d'après-midi hier à bord d'un appareil nolisé.

L'accueil s'est fait sans la moindre cérémonie, sans les orchestres militaires qui agrémentent souvent les visites de chefs d'État. Devant le bâtiment de l'aéroport, les autorités chinoises n'avaient même pas hissé sur les mats le moindre drapeau, qu'il s'agisse de drapeau québécois, canadien ou même chinois.

## Du RCM au Rassemblement des Montréalais

Un projet de déclaration de principes démocratiques est discuté, mais pas adopté

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Environ quatre-vingt personnes ont répondu hier à l'appel de militants du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) pour discuter d'un projet de déclaration de principe, qui devrait animer le prochain rendez-vous électoral métropolitain, dans un an très exactement, en novembre 1998.

Le Rassemblement des Montréalais, composé à majorité de sympathisants du RCM, a tout de même attiré d'autres représentants de l'opposition à l'hôtel de ville. Il n'a finalement pas adopté de texte de résolution.

N'empêche, pendant environ quatre heures, dans un pavillon de l'UdeM, avenue Mont-Royal Ouest, les participants ont abordé une foule de questions tournant toutes autour de la «nécessaire démocratisation» de la vie politique montréalaise.

«Ce n'est pas une réunion du RCM», a dit

d'entrée de jeu l'assemblée Abe Limonchik, lui-même ancien représentant de cette formation au Conseil municipal. M. Limonchik codirigeait les débats, notamment avec Laurent Spiriti, du Comité de rédaction du programme de la formation de l'ex-maire Doré.

«L'idée de la rencontre a bien été lancée par des militants de la base de notre parti, il y a quelques semaines, mais l'objectif fondamental est d'étendre le débat aux autres formations, aux organismes communautaires, aux citoyens. Dans les prochains mois, des candidats à la mairie et à la chefferie des partis vont se déclarer. Il faut cependant commencer à établir des consensus sur un certain nombre de choses.»

D'où l'idée de ce Projet de déclaration de principe du 2 novembre, dont le texte a été distribué hier pour susciter les débats.

Le préambule de la déclaration affirme d'abord que «Montréal est une ville-centre composée de quartiers». Le texte d'une page

dénonce «la multiplication des paliers gouvernementaux et administratifs [qui] engendre des coûts et des gaspillages par manque de vision concertée». Il affirme aussi la nécessité de redonner aux contribuables, maintenant transformés en «clients captifs», les moyens de redevenir «maîtres de [leurs] quartiers».

## Droits fondamentaux

La déclaration comme telle commence par préciser la notion «d'intégrité du quartier» en citant certains droits fondamentaux: le droit de préserver les liens historiques qui unissent le milieu et les citoyens; le droit à un environnement sain; le droit de gérance, etc.

Trois axes sont alors proposés pour démocratiser la vie politique montréalaise. La déclaration veut d'abord «une refonte de la Charte de Montréal», notamment pour qu'elle «assure le pouvoir décisionnel des quartiers» et «assure la représentation des quartiers dans les commissions municipales».

Il est ensuite envisagé de refondre la loi électorale municipale, par exemple dans le sens du mode de suffrage proportionnel, «de façon à mettre en place des mécanismes permettant une meilleure représentation des citoyens».

Finalement, le texte propose «un développement économique et social équitable qui assure une meilleure répartition des richesses et des investissements dans les quartiers de Montréal, notamment un système de péréquation dans les budgets de la ville». On y fait aussi référence à une nécessaire «réforme de la fiscalité».

Les discussions organisées autour de ces balises ont surtout porté sur l'exercice du pouvoir du citoyen et sur la réforme des structures bureaucratiques de la ville. Au bout du compte, l'assemblée a décidé de ne pas adopter de position formelle. Les organisateurs de la rencontre ont plutôt suggéré de poursuivre les échanges dans les semaines qui viennent, possiblement en décembre.

**ma façon de vivre**

**MONTREAL**  
c'est toi *ma* ville!

La qualité de vie à Montréal, c'est une foule de petites choses. Un mélange de douceur, de convivialité et de fébrilité urbaine.

Pouvoir me déplacer à vélo de chez moi au travail, de l'épicerie au cinéma, au resto ou chez des amis, est au coeur de ma façon de vivre.

Quand je vois ces milliers de Montréalais et Montréalaises se rassembler dans les rues à vélo, je sens que ma passion se communique.

Suzanne Lareau, PDG  
Le Tour de l'île de Montréal

VIA  
VIA Rail Canada

JEAN COUTU

Canada

**LIDEC**

**NOUVEAUTÉ**  
**ÉTAPES D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS**  
En cinquième secondaire

Fiches d'accompagnement  
432 pages, 16,60 \$  
Ninon Carmant

Ce cahier, destiné aux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire, par son contenu, circonscrit parfaitement le programme du MEQ. Il comporte, en effet, quatre grandes divisions: le roman, le texte argumentatif, le théâtre, la poésie. Il synthétise, en outre, les principales connaissances grammaticales acquises au cours du secondaire.

La majorité des textes proposés visent à mettre l'élève en contact avec des œuvres littéraires consacrées. Aussi, une place convenable est accordée à la littérature française et québécoise. Chaque extrait est replacé dans son contexte historique et analysé au point de vue du contenu, du style, de la grammaire et du vocabulaire.

Un accent tout particulier est mis sur la structure et l'analyse du texte argumentatif. Des sujets, nombreux et variés, sont soumis à la réflexion des élèves et leur sont proposés comme exercices, afin de leur permettre de maîtriser ce type de texte et, par surcroît, de réussir sans difficulté l'examen final du MEQ.

Siège social :  
**LIDEC inc.**  
4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville  
Montréal (Québec)  
H2W 2H5  
Téléphone: (514) 843-5991  
Télécopieur: (514) 843-5252  
Adresse internet :  
<http://www.liddec.qc.ca>

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## Grève des enseignants ontariens

## Les négociations reprennent

WENDY MCCANN  
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les enseignants ontariens entament aujourd'hui la deuxième semaine de leur grève, alors que les négociations destinées à mettre fin au débrayage se poursuivaient toujours, hier soir.

Les négociations ont repris hier matin. La veille, un juge de la Cour de l'Ontario avait incité les deux parties à mettre fin au conflit qui vaut depuis lundi dernier des vacances forcées à 2,1 millions d'étudiants de niveau primaire et secondaire.

La rencontre entre les représentants du gouvernement ontarien et des syndicats s'est tenue en un endroit secret, et les deux parties se sont donné pour consigne de ne rien révéler aux médias. Ni l'une ni l'autre n'a voulu dire hier si des progrès avaient été accomplis.

Le juge James MacPherson, qui a passé 15 heures en cour vendredi et samedi, devait décider aujourd'hui s'il accorderait l'injonction que la province réclame pour obliger les enseignants à rentrer au travail. Mais le magistrat a clairement indiqué qu'il se tiendrait à l'écart du conflit tant que les pourparlers sembleraient fructueux.

Cela signifie que les 126 000 enseignants de la province passeront au moins une autre journée hors de leurs salles de classe, et que les parents, qui ont eu fort à faire toute la semaine dernière pour occuper et faire garder leurs enfants privés de cours, sauront probablement aujourd'hui si les écoles rouvriront leurs portes.

Le conflit a été provoqué par un projet de loi permettant au gouvernement de contrôler plusieurs aspects de l'éducation qui faisaient, depuis des décennies l'objet de négociations entre les enseignants et les conseils scolaires.

La province veut pouvoir fixer le nombre d'élèves par classe, la durée de l'année scolaire et de la journée d'école, abréger le temps de préparation de cours et permettre à des non-enseignants d'enseigner certaines matières.

Le ministre de l'Éducation, Dave Johnson, soutient que ces changements sont requis pour rehausser la qualité de l'éducation, mais les syndicats soutiennent que ce n'est rien d'autre qu'une manœuvre du gouvernement pour attaquer leurs droits de négociation et réduire encore plus le budget du système d'éducation.

## Ottawa a pigé plus de deux milliards dans le fonds de retraite des fonctionnaires

Ottawa (PC) — Le gouvernement fédéral a pigé plus de 2 milliards \$ cette année dans le fonds de retraite de ses employés pour réduire son déficit budgétaire, malgré une importante controverse quant à la légalité de cette action. Selon le quotidien *Ottawa Citizen*, le rapport sur les comptes publics de cette année montre que le gouvernement est allé chercher 2,6 milliards \$ dans le surplus du fonds de retraite. L'année dernière, le fédéral s'était emparé de la même façon d'environ 2,4 milliards \$, un geste qui avait soulevé l'ire de certains syndicats et retraités. Ceux-ci ont depuis uni leurs forces pour contester devant les tribunaux la légalité de l'action gouvernementale.

Le rapport sur les comptes publics indique également que le gouvernement a l'intention de continuer à étancher sa soif budgétaire dans le fonds de retraite jusqu'à la disparition des surplus. «Je ne suis pas surpris qu'ils le fassent encore; ça fait partie de la stratégie de Paul Martin pour la réduction de la dette et du déficit», a déclaré le président de l'Association des employés en sciences sociales, Bill Krause. «Le seul moyen d'extraire des fonds du programme, c'est de faire des chèques aux retraités. Il n'y a aucune prescription légale qui permette au gouvernement d'effectuer des retraits s'il y a un surplus».



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier électronique [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et les appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces et la publicité par regroupements

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## COMBAT Baril avait même montré la porte à ceux qui refusent «de comprendre»

SUITE DE LA PAGE 1

des femmes dans l'armée de terre. «On a remarqué que la proportion de recrues féminines a diminué des deux tiers par rapport à celle des recrues masculines ces dernières années», écrit l'officier. Pour remédier à la situation, il suggérerait d'atteindre l'objectif d'une masse critique de 25 % de femmes dans les métiers de combat.

Selon l'officier, les efforts de recrutement des femmes ne réussissent que si «tous les domaines relevant de l'armée, à partir des concepts jusqu'aux équipements en passant par les politiques sur le personnel, [sont] soigneusement examinés afin de garantir qu'on n'y relève aucune restriction à [leur] participation».

Au début de l'année, le général Baril, alors chef de l'armée de terre, avait dénoncé la situation faite aux femmes dans son propre commandement lors d'une conférence de presse sur le traitement infligé à une jeune officier, Sandra Perron, aux mains de certains collègues. En avril 1992, la capitaine Perron avait subi une séance d'entraînement particulièrement

éprouvante à la base de Gagetown. Elle quittera l'armée quatre ans plus tard. Le 17 janvier dernier, le général Baril rendait public un rapport d'enquête sur le séjour de Mme Perron dans l'infanterie. Celui-ci révélait que Mme Perron n'avait «jamais été acceptée» par ses collègues officiers qui la harcelaient continuellement. Le rapport soulignait que «le sentiment d'une bonne part d'entre eux [les officiers] était qu'ils avaient dû endurer et subir les femmes aux collèges militaires et qu'il y avait des limites à tout; ils ne veulent pas voir et côtoyer une femme officier dans l'infanterie et encore moins au combat. L'infanterie est, à leurs dires, la dernière tranchée».

À l'occasion de la publication de ce rapport, le général Baril avait déclaré que l'armée de terre ne tolérerait plus «d'attendre qu'il se produise des changements d'attitude sans heurts et graduels». Il avait même montré la porte à ceux qui refusent «de comprendre ou qui n'appuient pas le droit des femmes de servir, à part égale, avec les hommes dans l'armée d'aujourd'hui».

La semaine dernière, devant le Comité de la Chambre sur la Défense nationale, le général Baril, qui a accédé aux

fonctions de chef d'état-major des Forces armées en septembre dernier, a réitéré sa détermination à «ne pas attendre que les dinosaures» quittent l'institution militaire pour accélérer le processus d'intégration des femmes dans les armes de combat. Le général a souligné que les officiers supérieurs ne faisaient pas suffisamment d'efforts pour s'assurer que tous comprennent l'importance d'accueillir les femmes dans tous les métiers militaires.

L'officier supérieur a toutefois reconnu qu'il était difficile pour une femme de devenir fantassin ou artilleur à cause d'exigences physiques rigoureuses.

Il reste à voir si les femmes désirent réellement accéder aux métiers de combat. Dans une étude publiée l'an dernier, une sociologue militaire américaine de l'Université Harvard a découvert que les femmes étaient réticentes à s'engager dans ces métiers. Plus de 70 % des 900 militaires interrogées affirmaient que les femmes devraient pouvoir s'engager dans les métiers de combat. Toutefois, seulement 11 % des recrues, 13 % des sous-officiers et 14 % des officiers interrogées indiquaient être prêtes à le faire.

## LAVAL

SUITE DE LA PAGE 1

ni Mme Bonin, qui a succédé à M. Rizzuto, ni M. Lefebvre, n'étaient prêts à se sacrifier pour la cause de l'île Jésus. Le maire Vaillancourt a largement bénéficié de la division du vote, ce qui était à prévoir.

Daniel Lefebvre, le fils de l'ancien maire, a pris le deuxième rang. Si M. Lefebvre est fidèle à sa parole, cette première défaite sera aussi la dernière. Le chef de l'ELAN a clairement fait savoir en cours de campagne que son aventure politique serait sans lendemain s'il devait perdre. «Être maire de Laval n'est pas une fin en soi», a dit M. Lefebvre, qui a pourtant consacré temps et énergie pour renverser Gilles Vaillancourt. «Je suis déçu qu'il [M. Vaillancourt] se soit fait à travers. Je suis déçu de voir que des conseillers municipaux dont on n'a jamais entendu le timbre de voix au conseil soient réélus. Les Lavallois n'ont pas tous choisi les bonnes personnes pour les représenter».

Le chef d'Option Laval, Marie-Josée Bonin, a recueilli pour sa part 29 344 votes. Elle n'entend pas abandonner la politique municipale, d'autant plus que le parti a fait élire deux conseillers, Philippe Garceau (Auteuil) et Pierre D'Amico (Sainte-Rose).

«Les gens n'ont pas encore assez compris», a dit Mme Bonin hier. Il y avait un peu un vote contre M. Vaillancourt, mais ce ne fut pas suffisant.

Mme Bonin ne regrette qu'une seule chose: de ne pas avoir pris les rênes d'Option Laval plus tôt. Elle avait remplacé Jean Rizzuto en août dernier seulement. Le fondateur du parti s'était retiré de la course à la mairie, convaincu que les Lavallois ne lui feraient jamais confiance en raison de son nom de famille.

«J'ai eu le même résultat en 58 jours que lui [Daniel Lefebvre] a obtenu en 15 mois. Imaginez si j'avais eu une semaine de plus. On aurait fait plus de ravages que ça».

Le troisième mandat à la mairie de M. Vaillancourt risque d'être plus mouvementé que les deux précédents, une opposition plus substantielle s'amenant au 1 Place du Souvenir. Maurice Clermont, réélu avec l'ELAN, ne sera plus le seul représentant de l'opposition au conseil. Deux de ses collègues, Michel Poirier (Val-des-Ârbes) et Jocelyn Fournier (Marc-Aurèle Fortin) viendront lui prêter main forte. Il faudra aussi compter sur la présence de MM. Garceau et D'Amico pour Option Laval. Pour les deux partis, il s'agit d'une première.

Puisqu'il est question de premières, il est à souligner que Gilles Vaillancourt a écrit hier une page de l'histoire contemporaine de Laval en méritant la confiance de la population pour un troisième mandat consécutif. Depuis la création de Laval, par un décret gouvernemental en 1965, aucun politicien n'a réussi à garder les pieds à l'hôtel de ville pour

plus de deux mandats. De 1965 à 1985, Jacques Tétreault, Lucien Paiement et Claude U. Lefebvre ont tour à tour obtenu deux mandats chacun à la mairie, mais sans plus.

Au terme de son troisième mandat à la mairie, en 2001, Gilles Vaillancourt aura passé 28 années de sa vie dans les officines du pouvoir municipal. L'odyssée de ce marchand de meubles a débuté en 1973, année où les électeurs de Laval-des-Rapides lui accordent une première fois leur confiance à titre de conseiller municipal.

Gilles Vaillancourt a fait campagne à la vitesse grand V, ne sortant des sentiers battus que très rarement. Le maire a en quelque sorte «surfé» sur la réputation qu'il a acquise sur la scène nationale. M. Vaillancourt fut président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans la période trouble de 1995 à avril dernier. Il a dû négocier avec Québec dans le dossier du transfert fiscal de 375 millions de dollars. Laval est sortie de ces éprouvantes discussions avec une facture de 15,7 millions, soit quelque sept millions de moins que prévu. Dans cette brève course, le maire n'a eu qu'à contourner deux seuls véritables obstacles: une petite roulotte blanche et une masse de syndiqués mécontents.

Le chef d'Option Laval, Marie-Josée Bonin, a décidé au début du mois d'octobre de camper sur le parterre de l'hôtel de ville dans une roulotte afin de forcer le maire à participer à un débat public. Jugeant l'exercice futile, le maire a refusé la confrontation directe avec ses adversaires jusqu'à la toute fin. En récupérant la roulotte à leurs fins, les médias nationaux auront néanmoins permis à Mme Bonin de se faire connaître. Gilles Vaillancourt a livré bataille contre trois, voire quatre adversaires au cours des derniers mois. En plus d'affronter Yves Gratton, Marie-Josée Bonin et Daniel Lefebvre, le maire s'est frotté à la Coalition des syndicats municipaux de la Ville de Laval. Les syndiqués se sont mis en travers du chemin du maire une première fois lors de la dernière séance du conseil avant les élections, le 5 octobre. L'esprit de solidarité des syndiqués s'est éffrité après que les cols blancs, le Syndicat des loisirs et les cols bleus en soient arrivés à une entente avec la Ville. Les pompiers, les policiers et les employés de la STL ont néanmoins poursuivi leurs efforts pour détrôner M. Vaillancourt. Mais ce fut sans succès.

Gilles Vaillancourt est élu conseiller du district de Laval-des-Rapides sous la bannière de l'Équipe Paiement en 1973. En 1981, lors des élections les plus serrées de l'histoire de Laval, Claude U. Lefebvre déloge par une majorité d'à peine 2500 voix Lucien Paiement, qui a refait surface tout récemment pour appuyer la candidature de Marie-Josée Bonin. Encore tout jeune, le Parti du ralliement officiel de M. Lefebvre raffiait à l'époque 13 des 24 sièges disponibles.

## Bouchard et Chrétien descendent de... Charlemagne

NORMAN DELISLE  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Qu'ont en commun Lucien Bouchard, Jean Chrétien et la chanteuse Céline Dion? Ils descendent tous en ligne directe de l'empereur Charlemagne, roi des Francs de l'an 768 à 814. C'est ce qu'explique, preuves à l'appui, la très sérieuse Société généalogique canadienne-française dans la dernière livraison de son bulletin intitulé *Mémoires*.

Sous la plume de quatre chercheurs, dont le spécialiste René Jetté, une recherche généalogique établit que bon nombre de Québécois, dont les deux premiers ministres Bouchard et Chrétien, et la chanteuse Dion, descendent directement de Catherine Baillon, une fille du Roy arrivée à Québec en 1669. Les Filles du Roy étaient des femmes recrutées en France par le roi Louis XIV et envoyées en Nouvelle-France pour y épouser des colons. Près de 1000 femmes vinrent ici entre 1665 et 1673. Catherine Baillon a

épousé Jacques Miville dit Deschesnes le 12 novembre 1669 à Québec. Elle a eu une nombreuse descendance.

Mais Catherine Baillon venait de la noblesse. Son père était Alphonse Baillon, seigneur de La Mascotterie. Les recherches ont permis de remonter 29 générations avant Catherine Baillon, jusqu'à Bernard, roi d'Italie mort en 815, lui-même fils de Pépin I<sup>er</sup>, aussi roi d'Italie décédé en 795, et dont le père était nul autre que Charles I<sup>er</sup>, dit Charlemagne, roi des Francs, époux de la reine Hildegarde.

Charlemagne a été couronné empereur d'Occident à Rome par le pape Léon III le jour de Noël de l'an 800. Outre le professeur René Jetté, diplômé en histoire et en démographie de l'Université de Montréal, les trois autres auteurs de l'article sont l'universitaire américain John P. DuLong et deux membres de la Société généalogique, Roland-Yves Gagné et Gail Moreau. M. Jetté est également l'auteur d'un *Dictionnaire généalogique* publié aux Presses de l'Université de Montréal.

## CINÉMA

SUITE DE LA PAGE 1

les pieds de nez aux œuvres dites honorables.

Mais la vidéo allait se charger de sortir au long des années 80 la porno des cinémas, tandis que le sida modérait les ardeurs de l'industrie. Le XXX a compté ses morts, dont le star masculin John Holmes, ci-devant baptisé monsieur 35 cm (on comprendra pourquoi) terrassé par la peste des temps modernes. Le film *Boogie Nights* de Paul Thomas Anderson (en salles dans nos cinémas) témoigne de cet âge d'or de l'industrie XXX, âge d'or pour les producteurs et les réalisateurs, pas nécessairement pour les vedettes dont l'heure de gloire sera de courte durée.

Hier comme aujourd'hui, une star féminine du cinéma porno ne dure que de trois à cinq ans (alors que les vedettes masculines peuvent rouler jusqu'à dix ans). Ensuite, elles ne font plus fantasmer personne. Au suivant!

Le producteur français Marc Dorcel était en visite la semaine dernière sur nos terres (un des fiéfs pour la distribution de ses films) avec sa vedette Laure Sinclair (lauréate en 1996 et en 1997 des Hot d'or d'interprétation féminine).

Marc Dorcel se pique de produire de la vidéo XXX «de qualité», avec scénario, décors, costumes, etc. Il fait rouler son entreprise depuis 18 ans en tournant directement en vidéo. Son catalogue compte près de 450 produits érotiques, les siens et ceux qu'il distribue (en sous-main il offre surtout des produits américains). Au Québec, entre 800 et 1000 copies des productions Dorcel atterrissent dans nos clubs vidéo. Il produit lui-même environ huit vidéos par année, déclare des gains annuels gravitant autour de 500 000 \$, hors taxe. Chacun de ses vidéos coûte environ 20 000 \$ à produire, avec cinq jours de tournage. Ce qui apparaît déjà beaucoup pour ce type de production.

Aux États-Unis surtout, on donne dans le vrai bas de

gamme. Pas de scénario ou presque — qui s'en soucie? — et une seule journée de tournage. En huit jours, postproduction incluse, la vidéo, qui ne coûte que 20 000 \$ CAN à produire, gagnera le marché. Certains films se verront tronçonnés, remontés, assemblés et relancés sous un autre titre en 10 000 cassettes au minimum. C'est l'usine.

En général, les vedettes porno ne proviennent pas du milieu de la prostitution, mais après avoir échoué à se tailler une place comme acteurs dans les circuits «normaux», ils tâtent de la voie facile du XXX, espérant qu'il leur servira de tremplin pour le cinéma conventionnel. Fol espoir. Marilyn Chambers, la vedette de *Deep Throat* et de *Behind the Green Doors*, classiques américains du genre, eut bien quelques petits rôles dans des films moins controversés en essayant de se refaire une vertu, mais n'a jamais vraiment percé ailleurs. Un acteur porno est brûlé après sa brève carrière, marqué au fer rouge. La Cicciolina, blonde vedette italienne en ces matières, est devenue députée au Parlement italien, mais ça faisait rigoler la galerie. Annie Sprinkle en spectacle continue à vendre du sexe et ne pourrait sans doute rien faire d'autre.

Laure Sinclair conserve quelque illusion d'arriver à se recycler ailleurs. «Je n'ai pas le physique de la star porno», dit-elle un peu pathétiquement. Il est vrai que son visage d'ingénue (sans maquillage, elle a l'air de l'Agnes de *L'École des femmes*) aurait pu lui permettre d'autres rôles. Elle a réussi à dégoter un emploi de mannequin pour une ligne de vêtements. N'empêche que son avenir, hors des sentiers XXX, elle et son producteur l'admettent, semble à tout le moins compromis.

Quant au plaisir sexuel que les interprètes peuvent en tirer, c'est ténin. Laure Sinclair avoue n'en éprouver aucun. «C'est comme dans le cinéma ordinaire», explique-t-elle. Il faut couper, recommencer, reprendre des positions inconfortables.» Rien de très rigolo, donc. Les acteurs masculins,

eux, développent des techniques mentales et physiques pour assurer le service aux dames. Pas facile devant une équipe de dix personnes, caméras, éclairagistes. Ça prend la vocation. Les acteurs travaillent carrément pour le fric, qu'ils ont intérêt à amasser vite pour les années futures.

Et puis, il y a le danger des maladies. Marc Dorcel fait passer un test du sida à ses ouailles la veille de chaque tournage. Mais Laure Sinclair avoue avoir refusé des partenaires qui ne lui inspiraient pas confiance. Ils sont en Europe une soixantaine d'acteurs XXX. Tout le monde se connaît. Certains n'acceptent de tourner qu'avec de petits groupes qui leur sont familiers, histoire de diminuer les risques toujours virulents. Quoi qu'on en pense, les stars de la porno doivent avoir une vie relativement rangée sous peine d'infester tous leurs partenaires. «On joue avec notre vie», admet Laure Sinclair.

Le producteur français précise que ses produits s'adressent au couple normal et hétérosexuel. 10 % des vidéos pornographiques visent le circuit homosexuel. Tout un segment de l'industrie XXX est par ailleurs réservé aux perversions de tous poils, sadomaso et autres, qui selon les législations nationales circulent plus ou moins sous le manteau. Dorcel affirme que l'industrie allemande s'est taillée une spécialité dans ces images très dures, parfois à la limite du soutenable. D'autres marchés, carrément illégaux, tel celui de la pornographie enfantine, étendent leurs tentacules à la faveur des nouvelles technologies. L'Italie et la Scandinavie produisent beaucoup de films porno, alors que la France est en perte de vitesse; mais de plus en plus les anciens pays du bloc de l'Est prennent d'assaut cette lucrative industrie. C'est vraiment le bas de gamme, plus ou moins pervers qui tend à gagner du terrain. «Les vidéos XXX sophistiquées se comptent aujourd'hui sur les doigts de la main», soupire Marc Dorcel. Ou va le monde?